



Council of Europe

NEWS
Note
to Editors

tel : +33 (3)88 41 25 60 / fax : +33 (3)88 41 39 11 / e-mail : pressunit@coe.int

Commissioner for Human Rights : “It is wrong to criminalise migration”

Strasbourg; 29.09.2008 - In his latest *Viewpoint*, the Council of Europe Commissioner for Human Rights, Thomas Hammarberg, voices his concerns over the trend to criminalise the irregular entry and stay of migrants. “Such a method of controlling international movement corrodes established international law principles. It also causes many human tragedies without achieving its purpose of genuine control” he writes, proposing a more principled approach for immigration policies.

The full text of this copyright-free article is available in English, French and Russian at :
http://www.coe.int/t/commissioner/Viewpoints/previous2008_en.asp

Le Commissaire aux droits de l’homme : « Il est injuste de sanctionner pénalement les migrations »

Strasbourg, 29.09.2008 - Dans son dernier "Point de vue", le Commissaire aux Droits de l'Homme du Conseil de l'Europe Thomas Hammarberg exprime son inquiétude face à la tendance à sanctionner pénalement l'entrée et la présence clandestine de migrants. "Une telle méthode de maîtrise des déplacements internationaux porte atteinte aux principes établis du droit international. Elle est aussi à l'origine de nombreuses tragédies humaines sans pour autant atteindre sa finalité qui est de maîtriser réellement l'immigration", écrit-il tout en proposant une approche des politiques d'immigration fondée sur des principes.

Cet article libre de droits est mis à votre disposition en anglais, français et russe à l'adresse suivante : http://www.coe.int/t/commissioner/Viewpoints/previous2008_fr.asp

ED164b08